

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 4 février 2008 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin,
Monsieur Martin Dionne, Madame Manon Trépanier.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2008 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Adoption du règlement 280-V;
- 10- Adoption du règlement 281-V;
- 11- Mandat ingénieurs;
- 12- Demande de pavoiement du CLD;
- 13- Hypothèque légale;
- 14- Entretien des génératrices;
- 15- Programme AccèsLogis Québec;
- 16- D'une Basilique à l'Autre;
- 17- Démission pompier volontaire;
- 18- Engagement pompier volontaire;
- 19- MRC;
- 20- Période de questions;
- 21- Clôture de l'assemblée;
- 22- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5848-02-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JANVIER 2008 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5849-02-08

IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** le procès-verbal du 21 janvier 2008 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis ce 4 février 2008. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil et celui-ci rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5850-02-08

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE ST-DENIS

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Steve Bilodeau pour la construction d'une maison intergénérationnelle de type bifamiliale isolée sur les lots 245-13 et 245-14 de la rue St-Denis;

CONSIDÉRANT le projet de lotissement et les plans de construction déposés;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable rendue par le CCU lors de sa réunion du 4 février 2008 dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle construction devra respecter les marges de recul déjà fixées dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte le projet de Monsieur Bilodeau conditionnellement au dépôt du plan d'implantation et au respect de celui-ci avec une marge d'erreur maximale de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5851-02-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 261 334.55\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

| | COMPTES À PAYER JANVIER 2008 | 4 FÉVRIER 2008 |
|----|---|-----------------------|
| | | MONTANT |
| 1 | Salaire pour la semaine finissant le 05 Janvier 2008 | 13 967,32 \$ |
| 2 | Salaire pour la semaine finissant le 12 Janvier 2008 | 17 027,15 \$ |
| 3 | Salaire pour la semaine finissant le 19 Janvier 2008 | 9 425,90 \$ |
| 4 | Salaire pour la semaine finissant le 26 Janvier 2008 | 17 859,70 \$ |
| 5 | Les entrepôts Presto (chocolat, jus de fruit, verre, pepsi, 7up, sucre, bâton café) | 206,28 \$ |
| 6 | Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré (1er vers part financ. Fresque de Ste-Anne) | 15 520,31 \$ |
| 7 | Service de dépôt et de compensation CDS inc.(frais config.émiss obligation27/12) | 871,72 \$ |
| 8 | T.U.A.C Local 501 (cotisation syndicale de décembre 2007) | 240,00 \$ |
| 9 | Claude Boissonnault (petite caisse) biblio (remb. divers dépenses) | 399,61 \$ |
| 10 | M. Eric Lebel (compensation pour essence utilisation motoneige traineau sauv) | 20,00 \$ |
| 11 | M. Pierre Racine (compensation pour essence utilisation motoneige traineau) | 20,00 \$ |
| 12 | Mme. Marie-Ève Lefebvre (hon pour maquillage des enfants fête "Plaisirs d'niver) | 100,00 \$ |
| 13 | Mme. Lysanne Blouin (aide financière pour stage humanitaire médical au Bénin) | 50,00 \$ |
| 14 | Les Aides de Ste-Anne (aide financière organisation du souper du 50e anniversai) | 100,00 \$ |
| 15 | M. Jules Bouchard (dédommagement acquisition d'une servitude lot 82-12-P) | 2 000,00 \$ |
| 16 | Hydro-Québec (électric hôtel de ville, stat de feu, logement, pompe inc poste sur | 1 125,41 \$ |
| 17 | Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de janvier 2008) | 499,72 \$ |
| 18 | Bell Canada (internet intermédiaire du 10/01 au 09/02 pour H.V) | 79,97 \$ |
| 19 | Discom express (frais de transport retourner pagette) | 20,34 \$ |
| 20 | M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell. pour janvier 2008) | 125,00 \$ |
| 21 | M. Pascal Tremblay (1er vers. allocation de vêtement pour 2008) | 125,00 \$ |
| 22 | M. Bernard Paradis (1er vers. allocation de vêtement pour 2008) | 125,00 \$ |
| 23 | Mme. Martine Hovington (comp utilisation téléphone cell personnel de janvier) | 30,00 \$ |
| 24 | Hydro-Québec (électricité garage municipale & Centre Ste-Anne) | 5 323,78 \$ |
| 25 | Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp, bibliothèque, Centre Ste-Anne) | 958,69 \$ |
| 26 | Morency, société d'avocats(représ cours municipale M.R.C. constats infrac janv | 80,95 \$ |
| 27 | Fonds de l'information foncière (frais de mutation de janvier 2008) | 15,00 \$ |
| 28 | Société protectrice des animaux de Québec (contrat de janvier & février 2008) | 419,68 \$ |
| 29 | Déneigement Daniel Lachance inc. (3er vers. contrat déneigement 2007-2008) | 71 117,75 \$ |
| 30 | Ladufo (location d'un camion bris d'aqueduc sur avenue Royale le 18/12/2007) | 1 093,92 \$ |
| 31 | Évimbec ltée. (vers. de janvier 2008 tenue à jour du rôle d'évaluation) | 4 373,91 \$ |
| 32 | Association des directeurs municipaux du Québec (cotisation 2008) | 332,98 \$ |

| | | |
|----|--|--------------|
| 33 | Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel) | 888,83 \$ |
| 34 | Entreprise Godin (frais de transport pour de l'asphalte froide) | 101,59 \$ |
| 35 | Office Municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré(1er vers du 10% défic) | 4 386,55 \$ |
| 36 | Corporation informatique Bellechasse (soutien technique et téléphonique 2008) | 3 612,00 \$ |
| 37 | Claude Boissonnault (petite caisse) (frais déplacemet, frais de poste, accessoi) | 987,52 \$ |
| 38 | Les Annuaires G.B. inc. (page de la ville dans l'annuaire l'Exclusif 2008) | 199,41 \$ |
| 39 | Bureautique Lacouline inc. (frais de livraison & coût des copies pour janv. 2008) | 165,73 \$ |
| 40 | Groupe CCL (compte de taxe, formulaire de permis au laser barre violette) | 281,89 \$ |
| 41 | Union Carrière (asphalte froide) | 192,01 \$ |
| 42 | Services M & R inc. (loc conteneur de janv à mars & loc tracteur avec souffleur) | 1 412,61 \$ |
| 43 | Réal Huot inc. (coupe tuyau, clé, manchon, clé combinée pour boîte de service) | 742,64 \$ |
| 44 | Équipements Sigma inc. (contrat maintenance pépine pour janvier 2008) | 107,89 \$ |
| 45 | Wilson & Lafleur (abonnement tenue à jour du code civil de janv. à déc. 2008) | 54,59 \$ |
| 46 | Association des chefs en sécurité incendie du Québec (cotisation annuelle 08) | 410,22 \$ |
| 47 | Talbot Équipement ltée (recharger 7 cylindres, test visuel, oring) | 117,51 \$ |
| 48 | Distribution Praxair (renouvellement bail location 2 bouteilles pour la soudure) | 205,11 \$ |
| 49 | Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré (1er vers quote-part 2008) | 8 985,25 \$ |
| 50 | Shred-it (décheté papier) | 88,72 \$ |
| 51 | Atelier de Mécanique et d'Hydraulique Yves Gravel inc. (spacer, souder contre p) | 20,32 \$ |
| 52 | Sinto inc. (librifants pour les bornes d'incendie & machinerie) | 100,79 \$ |
| 53 | Financière Banque Nationale inc. (intérêts du 17 férier 2008) | 19 113,75 \$ |
| 54 | Les Industries Lam-É inc. (doublure hiver, chapeau sécurité, botte d'hiver) | 192,15 \$ |
| 55 | NAPA Rémy Ferland (rotator, marteau pneumatique, ruban, barre-levier, brosse) | 682,16 \$ |
| 56 | Wolseley Canada inc. (caméra & extension pour inspection des bones d'incend) | 468,79 \$ |
| 57 | Univar (3 barils de soude caustique 50% & 1 baril de silicate sodium) | 471,23 \$ |
| 58 | Turcotte (1989) inc (contrat d'entretien poste de surpres Picard de janvier 2008) | 270,43 \$ |
| 59 | Canon Canada inc. (2 cartouches d'encre noir pour photocopieur du Centre) | 64,91 \$ |
| 60 | Sidelco (changer les batteries sur le système d'alarme d'incendie station pompa) | 609,53 \$ |
| 61 | Marc Tremblay ent. ÉI. Inc. (rép. éclairage des rues & instal 5 nouvelles lumières) | 3 748,86 \$ |
| 62 | Astronicor (coût pour surveillance annuelle pour les 5 stations pompage) | 1 367,40 \$ |
| 63 | Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (tarifica) | 10 918,40 \$ |
| 64 | Union des Municipalités du Québec (cotisation annuelle pour 2008) | 1 491,26 \$ |
| 65 | United Rentals Canada inc. (scie à lame de 14" & huile à moteur) | 1 138,69 \$ |
| 66 | Cummins Est du Canada SEC (contrat ent. Préventif génératrice poste surpress) | 526,12 \$ |
| 67 | Poste Canada (frais postaux, invitation projet quai, plaisirs d'hiver, avis recours c) | 449,78 \$ |
| 68 | Me Alain Bourget, notaire (honoraires acte de servitude terrain M. Jules Bouchar) | 525,00 \$ |
| 69 | Québec Municipal (adhésion annuelle 2008) | 569,75 \$ |

| | | |
|----|---|---------------|
| 70 | Fournitures et Ameublement du Québec (caisse papier, agrafes, enveloppes) | 93,64 \$ |
| 71 | Laval Bélanger chauffage inc. (installer mini pompe circulatrice chauffage sta feu) | 276,49 \$ |
| 72 | Ultramar Ltée (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu) | 656,69 \$ |
| 73 | Batteries Expert (14 batteries pour les stations de pompage) | 267,86 \$ |
| 74 | Bell Canada (internet intermédiaire du 10/01 au 09/02 pour Centre Ste-Anne) | 62,81 \$ |
| 75 | Tremblay Bois Mignault Lemay (réclam perte sal. & dos exclusion zone agricole) | 16 041,27 \$ |
| 76 | Excavation DMC inc. (location d'un souffleur) | 482,86 \$ |
| 77 | Solus sécurité (étallonnage du détecteur de gaz du service d'incendie) | 90,25 \$ |
| 78 | M. Pierre Saint-Hilaire (compen usage véhicule personnel de janvier 2008) | 260,00 \$ |
| 79 | Brasseries Labatt du Canada (achat de bière pour Centre Sainte-Anne) | 1 480,00 \$ |
| 80 | Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille pour Centre Ste-A) | 98,34 \$ |
| 81 | Bingo Vézina (fourniture) | 698,02 \$ |
| 82 | S-Pace sigalétique inc. (enseignes, enseignes "Arrêt" & 4 panneaux transp prod) | 437,40 \$ |
| 83 | A. Gignac (remplacer des câbles, solidifier la porte du garage, ajust moteur) | 321,87 \$ |
| 84 | Québec Linge Co.(nettoyage des saloppettes 27/12/07 & 03-10-17-21-28/01/08) | 201,31 \$ |
| 85 | Socan (coût de la licence pour la musique de fond au Centre Ste-Anne) | 139,71 \$ |
| 86 | Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibras pour Centre Ste-Anne) | 45,37 \$ |
| 87 | ÉlectroMike (piles format C, AA, 9V, 3V & câble triple RCA) | 552,66 \$ |
| 88 | L'Excellence Compagnie d'assurance-vie(assurance collective de janv. & fév. 08) | 3 960,61 \$ |
| 89 | Lajeunesse & Frères inc. (essence) | 477,00 \$ |
| 90 | Esthétique Auto Jocelyn Labrie (traitement d'antirouille & poser garde-boue) | 101,59 \$ |
| 91 | Pagenet Du Canada inc. (location de pagette pour le mois de janvier 2008) | 667,55 \$ |
| 92 | La Capitale en fête (location du jeu "Euro Bungee" pour journée Plaisirs d'hiver) | 1 446,49 \$ |
| 93 | Les productions Rêves en stock (animation de la journée "Plaisirs d'hiver) | 846,56 \$ |
| 94 | Corporation de développement communautaire de la Côte-de-Beaupré(membersh) | 40,00 \$ |
| 95 | Moisan inc. (réparer la grande porte de station de feu) | 344,84 \$ |
| 96 | Garage Paul Fortin inc. (traitement antirouille dessous du cube) | 112,88 \$ |
| 97 | Picard & Picard (honoraires description technique lots 101, 115, & 115-1) | 1 806,00 \$ |
| | | |
| | TOTAL: | 261 334,55 \$ |

Adopté à l'unanimité

9- ADOPTION DU RÈGLEMENT 280-V

RÉSOLUTION 5852-02-08

CONSIDÉRANT QUE ce règlement portera le titre de *Règlement 280-V modifiant certaines dispositions du règlement de gestion des règlements d'urbanisme 258-V relativement aux coûts exigibles pour l'obtention d'un permis;*

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel de s'assurer que le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme répond bien aux objectifs visés par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré doit adopter des coûts relatifs à l'émission des différents permis qui sont justes;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les cités et villes* permet de procéder à l'adoption d'un règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme et de l'amender s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QUE le coût relatif à l'obtention de certains permis ne répond pas à la réalité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Michel Lebel et qu'il y a eu présentation du projet de règlement 280-V lors de la séance du 21 janvier 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin :

QUE le présent règlement 280-V soit et est adopté et classé dans le livre des règlements de la Ville;

QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du règlement 280-V et dispense le secrétaire d'en faire la lecture.

Adopté à l'unanimité

10- ADOPTION DU RÈGLEMENT 281-V

RÉSOLUTION 5853-02-08

CONSIDÉRANT QUE ce règlement portera le titre de *Règlement 281-V modifiant le règlement 272-V concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE par ce règlement, l'article 9 du Règlement 272-V concernant la neige sur la voie publique sera modifié;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel de s'assurer d'un déneigement efficace des voies piétonnières et des voies de circulation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré doit adopter un règlement clair et efficace de façon à s'assurer d'une bonne gestion de la qualité du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les compétences municipales* permet à une municipalité locale d'adopter un règlement pour gérer le déneigement sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Martin Dionne et qu'il y a eu présentation du projet de règlement 281-V lors de la séance du 21 janvier 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Michel Lebel :

QUE le présent règlement 281-V soit et est adopté et classé dans le livre des règlements de la Ville;

QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du règlement 281-V et dispense le secrétaire d'en faire la lecture.

Adopté à l'unanimité

11- MANDAT INGÉNIEURS

RÉSOLUTION 5854-02-08

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des travaux de réaménagement du Ministère du Transport du Québec (MTQ) sur le boulevard Ste-Anne entre la rue Régina et la rue St-Gérard, la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré en profitera pour changer et déplacer une section du tuyau d'aqueduc,

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce travail, une firme d'ingénieurs doit être mandaté par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE cette firme devra travailler conjointement avec les représentant du MTQ pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire à négocier avec quelques firmes d'ingénieurs et à signer un contrat avec celle retenue pour le projet de remplacement et de déplacement du tuyau d'aqueduc du boulevard Ste-Anne, le tout, dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adopté à l'unanimité

12- DEMANDE DE PAVOISEMENT DU CLD

RÉSOLUTION 5855-02-08

CONSIDÉRANT la demande de pavoisement du CLD de la Côte-de-Beaupré pour l'événement La Grande Fête et le 350^e anniversaire du Sanctuaire Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QUE le pavoisement prendra la forme d'oriflammes au nombre de 51 sur l'avenue Royale et 23 sur le boulevard Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions des oriflammes installés sur l'avenue Royale sont de 1.5' x 2.5' et de 2' x 5' sur le boulevard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil autorise le pavoisement tel que présenté, conditionnellement à l'autorisation des propriétaires des sites visées.

Adopté à l'unanimité

13- HYPOTHÈQUE LÉGALE

RÉSOLUTION 5856-02-08

CONSIDÉRANT QU'un acte d'hypothèque légale a été publié au bureau de la publicité des droits pour la circonscription foncière de Montmorency;

CONSIDÉRANT QU'une demande de quittance est demandée concernant l'hypothèque légale publiée sous le numéro 138 087;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré reconnaît avoir reçu le paiement complet de toutes hypothèques légales pour ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier :

QUE soit levée l'hypothèque légale numéro 138 087 dont quittance totale et finale de toutes les hypothèques résultant de taxe;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer la libération de l'hypothèque légale pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Adopté à l'unanimité

14- ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES

RÉSOLUTION 5857-02-08

CONSIDÉRANT QUE notre contrat d'entretien préventif des génératrices des stations de pompage est échu;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de soumissions ont été envoyées auprès de deux fournisseurs de services;

CONSIDÉRANT les offres reçues pour la signature d'un nouveau contrat pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de Groupe Roger Faguy inc. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil accorde le contrat d'entretien préventif des génératrices des stations de pompage à Groupe Roger Faguy inc. pour un montant de 5 700.00\$ plus taxes, pour trois (3) ans incluant 2 visites par année au cinq (5) stations de pompage.

Adopté à l'unanimité

15- PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

RÉSOLUTION 5858-02-08

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de 30 ans, le logement communautaire fait la démonstration de sa capacité à loger convenablement les ménages à revenu faible ou modeste;

CONSIDÉRANT QUE le logement communautaire est une réponse à des besoins diversifiés de logement pour les familles, les personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie, les personnes seules ou les personnes nécessitant un soutien particulier (personnes itinérantes, personnes vivant un problème de santé mentale ou autres);

CONSIDÉRANT QUE le logement communautaire est un moyen efficace de lutte à la pauvreté et de revitalisation économique;

CONSIDÉRANT QUE moins du quart des 2 000 unités de logement supplémentaires annoncées lors du budget 2007-2008 dans le programme AccèsLogis restent à attribuer;

CONSIDÉRANT QUE près de 10 000 logements communautaires en préparation sur le territoire québécois sont ainsi confrontés à une fin de programme à court terme;

CONSIDÉRANT QUE le programme AccèsLogis Québec constitue depuis maintenant 10 ans un outil d'intervention éprouvé et essentiel pour le développement du logement communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Martin Dionne **DE** demander au gouvernement la reconduction du programme AccèsLogis Québec en annonçant dans le budget 2008-2009 des investissements qui permettront de poursuivre le développement du logement coopératif et sans but lucratif au Québec et réaliser 20 000 logements dans les 5 prochaines années.

Adopté à l'unanimité

16- D'UNE BASILIQUE À L'AUTRE

RÉSOLUTION 5859-02-08

IL EST PROPOSÉ par Madame Caroline Nicole, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise la tenue de la marche sur l'avenue Royale dans le cadre de la 5^e édition *D'une Basilique à l'Autre* qui se tiendra le dimanche 10 août 2008.

Adopté à l'unanimité

17- DÉMISSION POMPIER VOLONTAIRE

RÉSOLUTION 5860-02-08

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mathieu Blouin nous informe qu'il doit quitter son poste de pompier volontaire pour des raisons personnelles;

CONSIDÉRANT QU'à cet effet, Monsieur Blouin a remis sa lettre de démission en date du 1^{er} février 2008;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Blouin a été au service de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pendant plus d'un an;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil accepte la démission de Monsieur Mathieu Blouin au poste de pompier volontaire et qu'une lettre de remerciements pour service rendu à la collectivité de Sainte-Anne-de-Beaupré lui soit envoyée.

Adopté à l'unanimité

18- ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE

RÉSOLUTION 5861-02-08

CONSIDÉRANT QUE suite au départ de Monsieur Mathieu Blouin, un poste de pompier volontaire est disponible au service de sécurité incendie de la ville;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roch Lessard de Sainte-Anne-de-Beaupré est intéressé à faire partie de l'équipe de pompiers volontaires de la ville;

CONSIDÉRANT la formation que possède déjà Monsieur Lessard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil engage Monsieur Roch Lessard à titre de pompier volontaire de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré conditionnellement à ce qu'il réussisse avec succès son examen médical et la section 1 du cours pompier 1.

Adopté à l'unanimité

19- MRC

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

21- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

22- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 20h47.

.....
Jean-Luc Fortin, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier